

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1124/SEJ du 10 novembre 1969 promulguant le décret n° 69-679 du 19 juin 1969 relatif à l'armement et aux ventes maritimes.

n° 1124/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 novembre 1969

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1970

Date du numéro
10 avril 1970

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas le décret n° 69-679 du 19 juin 1969 relatif à l'armement et aux ventes maritimes. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire de la République et par délégation : Le Haut-Commissaire adjoint, André MARTIN-DELAHAYE.